

Réunion Publique sur le Bénévolat à la pension de Famille  
25 Janvier 2006  
au Moulin à Café

Une vingtaine de personnes présentes, dont 2 personnes de Petits Frères des Pauvres.

Introduction sur la pension Sabine

Introduction sur le bénévolat : Chantale puis Marjorie

Différentes façons de s'impliquer :

1. Bénévolat dans le lieu

- présence pour échanges avec résidents (café du matin...)
- accompagnement
- animation d'une activité
- entretien

2. Bénévolat pour l'association : être administrateur

PARTIE I : Le bénévolat

- Lien avec salariés

- Question (Martine du Réseau d'échange de savoir + Kath) : quid des activités en dehors du lieu ? musique, concerts, ballades, musée ?

- Jean-Michel (PFP) : c'est bien de faire des ateliers ailleurs pour faire sortir les personnes de l'enfermement, du replis sur soi, exemple : atelier ailleurs pour parler des problèmes personnels.

- Isabelle (PFP) : Importance des rencontres à l'extérieur pour séparer, difficulté = dosage. Il est aussi important que les résidents ne deviennent pas 'dépendants'. Cas par cas car souvent besoins de les prendre en mains.

- Kath : habitants ou résidents ? ages différents ? Homme/femmes ? limite 65 ans ?

- Réponse Sabine : Etude plus attentive pour choisir jeunes. 1/3 = 18-25, 1/3 = 25-45, 1/3 > 45.

- Sabine :

Quota de place pour personnes du quartier, bouche à oreille.

20% état, 30% ville, 50% pension avec partenariat mairie du 14<sup>e</sup>.

Sortant prison et hopitaux psy.

Commission admission : 1 membre CA, asso quartier, tour de role pour foyer quartier

Procédures : 2 entretiens

- Jean-Michel (PFP) : règlement intérieur ? adhésion de la personne ? Important pour les bénévoles

- Isabelle (PFP) :

Bénévolat : importance des repas. On va les chercher pour encourager. Participation : courses, vaisselles.

Été : jeunes bénévoles étrangers > visite dans Paris avec résidents

Attention à la télé : les personnes qui n'adhèrent pas au projet de la pension > essayer de leur trouver une place ailleurs

Remarque hors réunion (Régis) : les idées de Petits Frères des Pauvres ne seront pas nécessairement valables pour notre pension.

- Jean-Paul : Organisation des réunions ?

- Chantale : Réunions bénévoles + réunions salariés / résidents / Bénévoles. Maison de la solidarité de la FAP : psychologue régulièrement

- Sabine : vie démocratique à organiser. Réunion publique régulière.

- Jacques : bénévoles, membres asso ?

- Jean-Michel (PFP) : PFP, bénévoles pas tous adhérents

- Marie-Claude : bénévoles ponctuels ?

- Isabelle : ne pas donner adresse

- Coiffeur : a essayé d'accueillir des sans-logis dans le 18<sup>e</sup>, pb car chez lui. Activité coiffure à la pension?

- Jean-Michel : rôle essentiel = écoute

- Kath : alcool ? pétage de plomb ?

- Sabine : Il y aura le règlement intérieur (avec au pire des expulsions). Les salariés en journée, peut-être un gardien la nuit. Volonté de leur apprendre à éviter les querelles.
  - Isabelle : parfois pas de solution. Crise psychiatrique. Quand une personne refuse d'ouvrir. Personne en danger.
  - Curatel. Quota selon problématique.
- NB : nombres pensions : Paris 10, France 100.

## PARTIE II : La charte

- Jean-Michel (PFP) : définir les domaines pour le bénévolat : droits sociaux ? à PFP responsabilité des salariés
- Isabelle (PFP) : à PFP, bénévoles font accompagnement de démarches, les salariés coordonnent, et il y a les services sociaux (assistant-e-s sociaux-ales)
- Sabine : oui pour l'aide des bénévoles, mais pas de recherche de logement

### La charte

- Kath, Evelyne : forme trop scolaire, un peu rigide, un peu infantilisante, manque de souplesse
- Isabelle (PFP) : éviter que des bénévoles soient effrayés et partent ( ?? pb de notes > doute sur cela )
- Kath : Quel droit pour le CA de juger ? Qui juge le CA ?
- Sabine : nécessité de protéger les résidents, de respecter la sphère privée et de bien accueillir les bénévoles
- Isabelle (PFP) : en écrivant avant pourquoi cette charte, elle apparaîtrait moins rigide. A faire signer ?
- Jean-Paul : CA bougera, il a besoin d'être étoffé.
- ? Dame (cheveux blanc) : besoin de formation de départ pour vocabulaire pour se comprendre
- Evelyne : Eviter que la charte fausse les relations avec les résidences, qui s'établiront dans l'échange, avec la possibilité d'apprendre des résidents.
- Chantale : tous les résidents n'auront pas les mêmes attentes
- ? Dame (cheveux blanc) : pour apprendre la philosophie de l'aide : une formation de base à l'écoute et à l'accompagnement
- Evelyne : est-ce que cette formation peut-être faite collectivement ? Ca dépend de chaque individu, et il faudrait mieux une discussion, un échange plutôt qu'une formation.
- Jean-Paul : problème du vocabulaire dans la relation d'aide
- Marjorie : les bénévoles demandent de l'information et de la formation
- Kath : ne pas séparer bénévoles et CA, que les rôles soient interchangeables.
- Sabine : nécessité de s'engager sur un rôle.
- Kath : que certains bénévoles puissent venir moins souvent
- Sabine : ne pas se dire 'ça va se mélanger, s'autoréguler', non ça ne marchera pas
- Evelyne : Réflexion collective viennent par des échanges. Ce qui dérange c'est de classer bénévoles / administrateurs / résidents
- Kath : les administrateurs-trices doivent être proche des résidents. La charte donne une impression contraire.
- Jean-Paul : il y aura différents types de réunions.
- Evelyne : si on parlait d'Echanges plutôt que de formation, cela serait plus enthousiasmant, un peu moins enfermant
- Jean-Paul : Petit déjeuner par exemple
- Sabine : Bénévoles pourront faire évoluer le projet
- Régis : Le CA est conscient depuis longtemps que le projet pourra évoluer en vivant
- Jacqueline B : C'est bon d'avoir une supervision (mot qui vient de PFP), un cadre défini.
- Evelyne : Oui, il faut un cadre.